

MATT DECOURCEY
FREDERICTON

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

MATT DECOURCEY
FREDERICTON

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 11 octobre	De 19 h à 20 h 30	Oromocto, N.-B.	30
2. 12 octobre	De 16 h à 17 h 30	Fredericton, N.-B.	35
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : <input type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel : <input type="checkbox"/>	Participation électorale : <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion : <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire : <input type="checkbox"/>	Vote en ligne : <input type="checkbox"/>	Représentation locale : <input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) : <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)
<ul style="list-style-type: none">- La moitié des participants d'un groupe ont indiqué qu'ils souhaitent que le système demeure inchangé. L'autre moitié des membres trouvaient que le système existant ne reflète pas correctement leurs intentions de vote.- Un groupe en avait assez du système électoral en vigueur – ses membres avaient le sentiment que leur vote ne compte pas.- Selon un participant, le système existant encourage une « politique de renversement » c'est-à-dire un manque de vision qui fait que les partis se contentent simplement de mettre fin aux politiques adoptées par le gouvernement antérieur, ce qui signifie qu'il y a une succession de politiques opposées plutôt qu'une politique à long terme tournée vers l'avenir.- Certains participants ont affirmé qu'alors qu'il n'y a pas de système parfait, le système en place est celui auquel nous nous sommes habitués.- Certains participants ont affirmé que le scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT) leur déplait généralement, à l'exception de la représentation au niveau local.

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

- Certains participants estimaient que le scrutin majoritaire mixte parallèle (SMMP) pourrait affaiblir le gouvernement et qu'il serait donc plus difficile pour lui d'adopter des politiques.
- Certains appuyaient le SMMP, parce qu'ils trouvent que le système actuel encourage la confrontation entre partis, alors que le SMMP favorise les coalitions et la collaboration.
- Un grand nombre des groupes appuyaient le SMMP, la RP ou le vote préférentiel.
- Certains étaient d'avis que le Comité devrait recommander le type de système électoral à adopter et laisser aux experts le soin de décider des détails précis de son fonctionnement.
- Certains pensaient que l'aspect positif du SMMP est qu'il pourrait encourager des personnes autres que des politiciens typiques à se présenter aux élections – ce système encouragerait plus de penseurs et universitaires à se porter candidat.
- Représentation proportionnelle : 30 % du vote devrait correspondre à 30 % des sièges.
- Égalité des électeurs : chaque électeur devrait pouvoir élire un député qui reflète ses valeurs.
- Diversité : Notre Parlement doit refléter notre diversité, y compris la diversité politique dans chaque région.
- Collaboration : la représentation proportionnelle encourage les partis à collaborer et se traduit par l'adoption de politiques appuyées par les partis qui représentent la majorité des électeurs.
- Certains estimaient qu'un système de RP correspondrait à ce qui existe au Sénat. Ils n'étaient pas sûrs comment éviter de créer un système qui récompense les gens ayant des liens d'amitié avec les partis et ils se demandaient qui les tiendrait responsables.
- Certains sont favorables au SMMP puisqu'il offre la possibilité de voter à la fois pour un représentant local qu'ils aiment bien et le parti qui leur plaît.
- Certains participants pensaient que le vote préférentiel augmenterait la probabilité de gouvernements majoritaires.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

- Certains participants pensaient que les gens ne votent pas parce que les politiciens sont éloignés du peuple; les gens n'aiment pas les votes soumis à la discipline de parti ou la nécessité pour les députés de se conformer aux lignes de parti.
- Il faut améliorer le système d'éducation – il faut prévoir plus de cours d'éducation civique dans les écoles afin d'accroître l'engagement et la participation des électeurs.
- Un participant a suggéré d'ajouter un élément de loterie au vote. Chaque électeur qui vote participerait à un concours lui offrant la chance de gagner un prix; cette mesure aiderait à augmenter le taux de participation aux élections.
- Certains participants pensaient qu'un système de RP accroîtrait le taux de participation, puisque ce système est perçu comme plus équitable.
- Il y avait des participants qui avaient le sentiment que les jeunes gens ne votent pas parce qu'ils n'ont pas l'impression que leurs valeurs sont bien représentées par l'un ou l'autre des partis.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

- Selon certains participants, le fait que des gens ne votent pas constitue un problème, mais le vote obligatoire est une solution quelque peu effrayante.
- On propose que le vote soit obligatoire la première fois, lorsque la personne atteint l'âge où elle est admissible à voter (on a cité de la recherche montrant qu'une telle mesure encourage l'engagement à long terme).

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

- Certains participants ne voulaient pas de référendum, parce qu'ils pensaient qu'il serait trop difficile d'éduquer suffisamment les électeurs sur les différents systèmes.
- La représentation locale était une priorité pour de nombreuses personnes.
- On souhaite une plus grande ouverture et transparence de la part des députés, par exemple, en ce qui concerne leurs dépenses.
- Faible taux d'adoption de projets de loi émanant de députés comparativement aux projets de loi du gouvernement. On estimait qu'un grand nombre de ces projets de loi émanant de députés sont rejetés, en dépit d'être de bons textes législatifs.
- Quand les gouvernements changent, ce sont uniquement les élus qui changent, mais les fonctionnaires continuent de travailler dans les différents ministères.
- Il n'est pas facile de changer, mais il est important de changer.

Présentation du rapport au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)

Date : 14 octobre 2016

Signature du député

**Matt DeCoursey
Member of Parliament / député
Fredericton**

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016